

BULLETIN MUNICIPAL DE LIGNY-LE-CHÂTEL

Autrefois



Aujourd'hui



Numéro 24 – Janvier 2009



SOMMAIRE

- ◆ *Le mot du Maire*
- ◆ *Travaux achevés et projets*
- ◆ *Informations pratiques*
- ◆ *Devoir de Mémoire*
- ◆ *Rapports d'activités de différentes Associations du Village*
- ◆ *Informations diverses*
- ◆ *État Civil du 1^{er} juin au 31 décembre 2008*
- ◆ *Calendrier des Fêtes*
- ◆ *Numéros de téléphones pratiques*
- ◆ *Page du lecteur*

Le Mot du Maire

Le vendredi 16 janvier 2009, j'ai eu l'immense plaisir, d'accueillir dans notre salle des fêtes, une partie des habitants de notre bourg et de nos hameaux, pour présenter au nom de toute l'équipe Municipale nos vœux les meilleurs pour l'année qui débute.

Je remercie celles et ceux qui ont pu se déplacer et m'adresse aujourd'hui plus particulièrement à tous ceux qui étaient absents.

Nous renouvelons à tous, nos vœux de bonheur, prospérité et santé à chacun d'entre vous.

Les élus et les secrétaires sont à votre disposition pour faciliter toutes démarches administratives ou répondre à toute interrogation.

Notre équipe municipale, comme l'a fait l'équipe précédente, travaille à améliorer chaque jour la vie de nos concitoyens.

Cela se traduit notamment par des travaux récemment achevés et l'élaboration de projets que je vais vous évoquer avec quelques chiffres à l'appui (chiffres en annexe).

Cordialement.

Le Maire, Chantal ROYER.

TRAVAUX ACHEVÉS ET PROJETS



1. Travaux d'ensemble de la Grande Rue :

Comme vous avez pu le constater, la Grande Rue est dégagée et le parking de 22 places, ouvert depuis le 24 décembre 2008, devrait vous permettre de garer facilement vos véhicules et de continuer à profiter aisément des commerces du bourg.

Le coût du parking – démolition des 2 maisons comprise – se monte à 200 000 € TTC pour lesquels nous avons bénéficié de deux subventions DGE et Conseil Général pour un montant global de 132 88 €.

La rénovation des bâtiments (charpente, toiture, zinguerie, ravalement), a coûté 286 000 euros TTC que sont venues financer deux subventions d'environ 71 000 euros chacune. Une subvention exceptionnelle de 10 000 euros nous a également été attribuée par le Ministère de l'Intérieur. Soit un total de 152 663 €, d'aides financières.

Honoraires pour l'ensemble : 60 000 euros qui concernent les frais d'architecte et de contrôles.

Nous avons également perçu une subvention au titre de rescindement d'immeubles, pour l'acquisition des deux maisons et la démolition pour un montant de 50 000 €.

En résumé :

Total des travaux	546 000 € TTC honoraires compris
Subventions	300 000 €
TVA récupérable	<u>45 600 €</u>
	200 000 € à la charge de la commune sans emprunt

2. Éclairage Public (suite déviation) :

Pour assurer la sécurité des usagers, et améliorer encore notre accueil aux touristes et visiteurs, un éclairage public a été mis en place sur le rond-point de la déviation jusqu'au camping.

Coût de l'opération	69 380 € TTC
Dont TVA récupérable	<u>11 370 €</u>
	58 010 € à la charge de la commune

3. Parking des écoles, rue des Fossés :

Il semble avoir fait le bonheur des mamans au vue des commentaires qui ont été faits.

Cette réalisation aura coûté	13 204 € TTC
Dont TVA récupérable	2 164 €
Subventions	<u>3 411 €</u>
	7 629 € à la charge de la commune

4. La rue des Troncs à Lordonnois "busage eaux pluviales" :

Les Hameaux ne sont pas oubliés puisqu'avec la rue des Troncs, les travaux se montent à 61 400 € moins une subvention départementale de 15 400 € et la TVA récupérable de 10 063 €. Reste à la charge de la Commune 35 977 euros.

Bien sûr, parallèlement, nous avons travaillé à de nouveaux projets, notamment :

- a) Les travaux d'aménagement de la maison Grande Rue qui devraient permettre l'installation de la bibliothèque et du bureau administratif, ainsi que la réhabilitation d'un logement locatif.
- b) Création de la voirie d'accès au futur gymnase
 - Revêtement
 - Eclairage public
- c) Réfection du bas de la rue des Fossés.
- d) La modernisation des rues du bourg et de ses hameaux.
- e) Et bien sûr, nous réfléchissons à l'implantation d'un groupe scolaire, rue des Fossés,

Le délai de réalisation de ces projets dépendra toutefois des subventions qui pourront nous être attribuées.

INFORMATIONS PRATIQUES



Création d'un site internet.

La Commission Informations Municipales a le plaisir de vous annoncer qu'un site Internet sur LIGNY-LE-CHÂTEL sera bientôt en service. Son objectif est d'offrir un service de qualité à tous les habitants du bourg et des hameaux et de leur faciliter, l'accès à des renseignements et informations utiles.

L'utilisateur internaute y trouvera tous les contacts utiles avec le secrétariat de la Mairie ainsi que des informations sur les entreprises et commerces, la vie associative, les services liés à l'enfance ou aux personnes âgées, le camping ... et tout ce qui se passe dans notre village.

Ce site permettra également des liens utiles vers d'autres administrations, les villages de notre Canton ou les services de la Communauté de Commune de la Vallée du Serein.

Nous espérons que ce site permettra à tous, de trouver les informations que chacun peut rechercher et établir un dialogue utile et toujours renouvelé avec l'équipe municipale.

Tri et ramassage des ordures ménagères :

Nous invitons toujours nos administrés, à continuer à trier le maximum de déchets et emballages, et à venir les déposer dans les différents containers qui sont destinés à cet usage.

Des informations claires et utiles ont été apposées à ces points d'apports volontaires afin de faciliter pour chacun, le tri des différents papiers, verres, plastiques et emballages.

Ramassage des ordures ménagères pour les jours fériés :

Lundi 13 avril 2009 (lundi de Pâques) : ramassage prévu le **vendredi 10 avril 2009** pour LIGNY-LE-CHÂTEL, LES PRÉS DU BOIS et LA MOUILLÈRE

Jeudi 21 mai 2009 (ascension) : ramassage prévu le **vendredi 22 mai 2009** pour LORDONNOIS

Lundi 1^{er} juin 2009 (lundi de Pentecôte) : ramassage prévu le **vendredi 29 mai 2009** pour LIGNY-LE-CHATEL, LES PRÉS DU BOIS et LA MOUILLÈRE

Devoir de mémoire



Le 11 novembre 2008, toutes les Communes de France ont célébré avec beaucoup d'émotion, au pied de leurs monuments aux morts, le 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

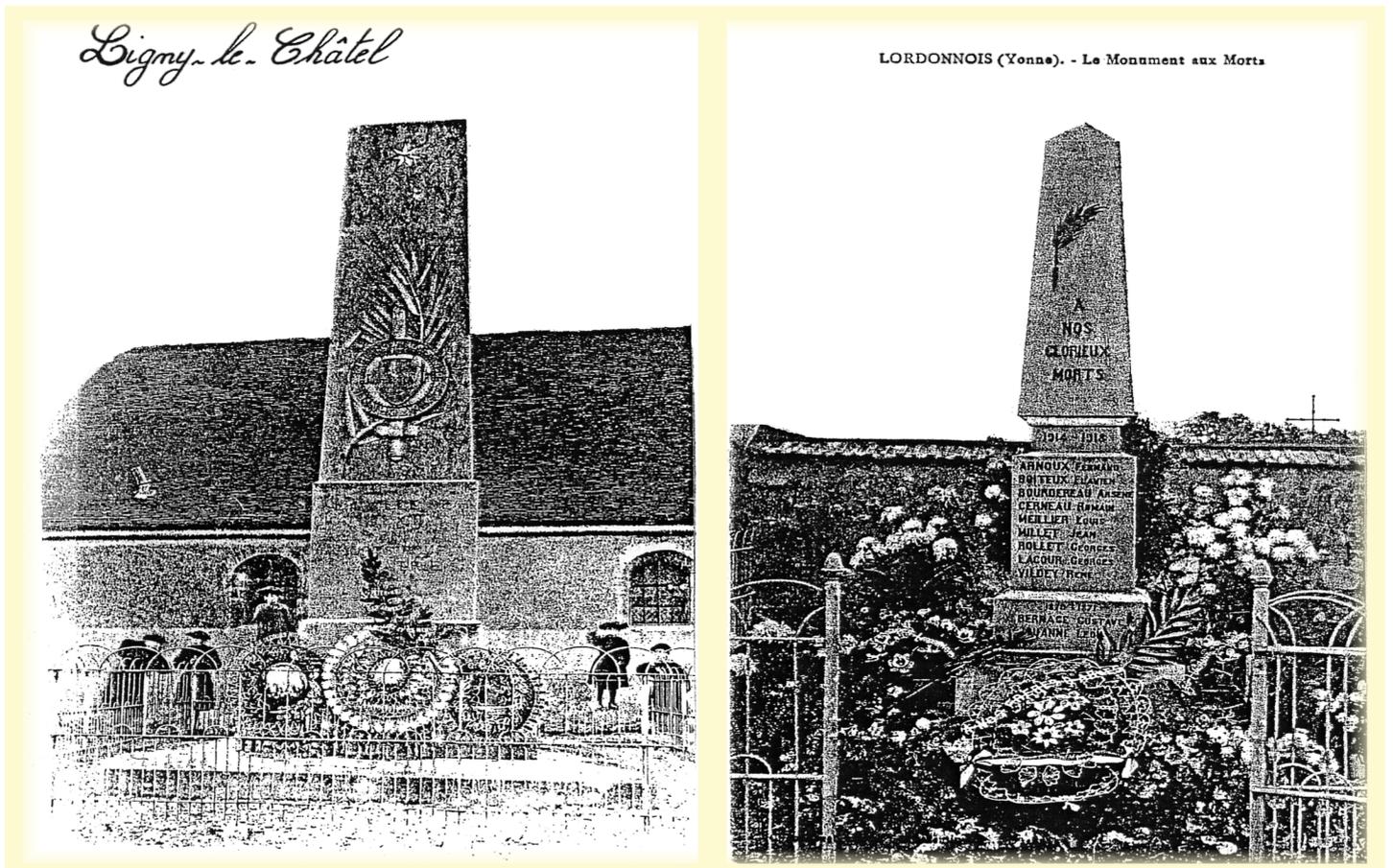
Beaucoup d'entre nous pensent peut-être que ce n'est qu'une célébration de plus parmi toutes celles qui reviennent au cours de l'année.

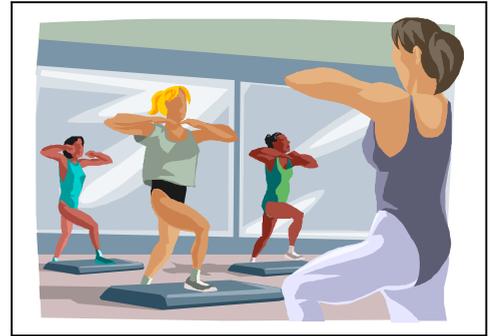
De plus cette année a vu s'éteindre le dernier Poilu français de la Grande Guerre en la personne de Monsieur Lazare PONTICELLI. La mémoire vivante de l'expérience si dure de la vie dans les tranchées s'est donc éteinte.

Lorsque nous passons devant nos monuments aux morts, à Ligny-le-Châtel ou à Lordonnois, trop préoccupés par nos petits soucis quotidiens, qui, parmi nous, pense que 28 noms figurent sur le monument de Ligny-le-Châtel et 9 sur celui de Lordonnois, dont le cimetière comporte même la tombe d'un soldat inconnu tombé pendant la Grande Guerre ?

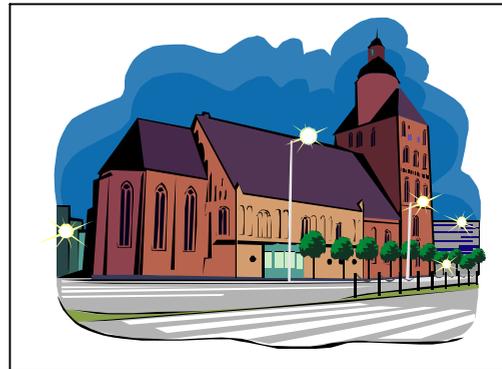
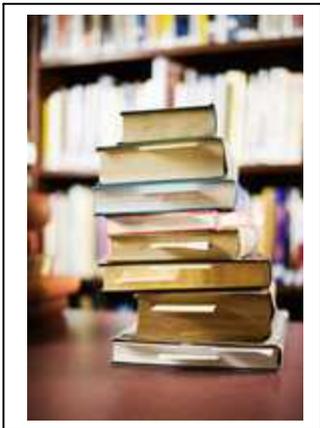
Derrière ces noms lointains, il y a des fils, des maris, des fiancés, des frères, des neveux ... dont la disparition a dû laisser des larmes et les souffrances du deuil.

Il est important de transmettre à nos enfants la valeur de ce sacrifice pour les aider à devenir les citoyens d'un monde sans guerre.





Associations du village





ASSOCIATION DE GYM

Les « TONIC'S GIRLS » ont été créés en 1990 avec une vingtaine d'adhérentes.

A l'inscription de septembre 2008, nous sommes 48 inscrites: majoritairement de Ligny, sinon de Varennes, Maligny, Méré, Pontigny, Lordonnois et même... de Courgis!

Notre cours de gymnastique d'entretien se déroule le mercredi, de 19h30 à 20h30, sous la direction d'un « coach » de SPORT YONNE: steps, renforcements musculaires (avec la complicité des poids aux poignets et chevilles ou élastiques) étirements et relaxations, sont à l'ordre de chaque séance.

C'est dans une ambiance sympathique et conviviale que nous vous accueillons.

Pour tous renseignements, contactez:

Pascaline FREYERMUTH: 03.86.47.53.19

Ou Gilda MIDDERNACHT: 03.45.75.01.59

L' ADMR DE LIGNY-LE CHÂTEL ET ENVIRONS

UNE AIDE A DOMICILE POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTE

Créée le 3 juillet 1979, l'association locale ADMR de Ligny-le Châtel et environs couvre 8 communes : La Chapelle-Vaupelteigne, Lignorelles, Ligny-le Châtel, Maligny, Méré, Montigny-la Resle, Varennes, Villeneuve Saint-Salves et Villy.

Elle est présidée par **Jean Potel, 2 rue du Grand Four à Ligny-le Châtel, tél.03.86.47.42.33.**

Cette association est animée par une vingtaine de bénévoles, répartis sur les différentes communes. Elle emploie 11 salariées à temps partiel, toutes dotées de solides formations, dans tous les domaines d'intervention.



Bénévoles et salariées ont un même objectif : l'aide au maintien à domicile de personnes âgées et des familles en difficulté

A qui s'adresse l'Aide à Domicile ?

Toutes les personnes ou les familles, en difficulté passagère ou de plus longue durée, peuvent bénéficier des services de l'ADMR dont la mission première est de favoriser leur maintien à domicile, dans des bonnes conditions, en leur proposant des services adaptés à leurs attentes et à leurs besoins : aide au ménage, à la toilette, aux courses, au repassage, à la promenade, à la cuisine, simple présence etc...qui s'ajoutent aux soins infirmiers, au portage de repas et à la téléalarme Filien.

Dans votre village, à votre demande ou à la demande d'un proche, un bénévole se met à la disposition du demandeur pour étudier sa situation et lui proposer un plan d'aide adapté et personnalisé. La participation financière qui lui sera demandée permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50% des sommes versées.

Des aides peuvent être obtenues auprès d'organismes financeurs : caisses de retraite, Conseil Général, mutuelles, CAF ... L'attribution de ces aides tient compte des difficultés ou de l'incapacité de la personne et de ses revenus.

Les services proposés

A/ Aide aux familles :

L'objectif de l'intervention est d'apporter une aide, le plus souvent temporaire, à des familles en difficulté passagère sur le plan matériel, affectif ou social (grossesse et naissance, maladie, surcharge de travail, hospitalisation ...). Elle permet aux parents et aux enfants de ne pas se séparer et de surmonter au mieux cette période difficile.

Contacts : Françoise Deneau, secrétaire familles, tél. 03 86 47 43 71

B/ Aide aux retraités

L'activité prédominante du service est l'aide à la vie quotidienne : ménage, repassage, courses, gardes à domicile, aide à la toilette etc...pour les personnes retraitées et plus ou moins handicapées.

Contacts : La Chapelle-Vaupelteigne , Jean Paolella, tél. 03.86.42.42.40 ;

Lignorelles, Nadine Bouchard, tél. 03.86.47.45.11 ;

Ligny-Le Châtel, Pierre Chiapino, tél. 03 86 47 58 25 ;

Maligny, Sylvette Nollet, tél. 03.86.47.48.99 ;

Méré, Jocelyne Thiney, tél. 03.86.47.41.21 ;

Varennes, Colette Massé, tél. 03.86.47.48.25 ;

Villeneuve-Saint-Salves, Maryse Guettard, tél. 03.86.41.86.64 et Chantal

Lopes, tél. 03.86.41.83.96 ;

Villy, Jacqueline Fromonot, tél. 03.86.47.41.17

C/ Téléassistance Filien

Ce service permet à la personne qui en est dotée, d'obtenir immédiatement aide, réconfort ou secours sans se déplacer, au moyen d'un simple appel téléphonique.

Contacts : Jean Paolella à La Chapelle vaupelteigne tél. 03 86 42 42 40 ou Mireille

Bonnet à Maligny tél. 03 86 47 47 44

Appel aux bénévoles

Comme toutes les associations faisant appel au bénévolat et devant l'accroissement de travail administratif qu'entraînent l'augmentation des interventions, l'adhésion à la démarche qualité, la modernisation du service et la paperasserie, l'association ADMR de ligny-le Châtel est prête à accueillir toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans le domaine social. Il suffit pour cela de contacter l'un des responsables mentionnés ci-dessus.

**Le président
Jean Potel**



A.S.S

AVENIR SPORTIF DU SEREIN

Stade de la Noue Marrou 89144 LIGNY LE CHATEL tel : 03 86 47 55 94
Terrain du Mille Club 89230 PONTIGNY tél-fax : 03 86 98 08 26
RAPPORT D'ACTIVITES au 21/12/2008

BILAN DE L'A.S. SEREIN A LA TREVE HIVERNALE 2008/2009

Pour la saison 2008/2009, notre effectif se compose de 136 licenciés dont 15 dirigeants et 5 éducateurs diplômés. Ceci nous a permis d'engager deux équipes de Débutants, une équipe de Poussins, deux équipes de Benjamins et deux équipes Seniors sous le titre de l'A.S. SEREIN. Par contre nous avons eu recours à une entente avec les clubs de VERGIGNY et VARENNES pour créer une équipe de moins de 13 ANS évoluant sous le nom de SEREIN, deux équipes de moins de 15 ANS évoluant sous le nom de VERGIGNY dont 1 drivée par nos soins et une entente seulement avec VARENNES pour faire une équipe de moins de 18 ANS évoluant sous le nom de VARENNES.

A la trêve de décembre, les résultats sont globalement satisfaisants.

L'équipe A est classée 7^{ème} sur 12 en 1^{ère} Division départementale (avec 2 matchs en retard). Son bilan est de 4 victoires, 2 nuls et 4 défaites. Elle est également qualifiée pour le prochain tour de la Coupe Prével.

L'équipe B est classée 4^{ème} sur 11 en 3^{ème} division départementale (avec 1 match en retard). Son bilan est de 7 victoires, 1 nul et 2 défaites.

Les mois de novembre et décembre ont été particulièrement très durs au niveau effectif, car il a fallu compter avec de nombreuses blessures et il a été difficile de pouvoir aligner 2 équipes compétitives. Par conséquent durant cette période les résultats ont été moins bons.

Les matchs retour devront être durement disputés pour maintenir l'équipe A et placer l'équipe B à la meilleure place pour espérer une montée dans la division supérieure.

Concernant les Jeunes, le début de saison est consacré à la phase brassage qui détermine le niveau des équipes. Ainsi les 18 Ans, les 15 ANS et les 13 ANS se sont classés premiers de leur groupe et opèrent désormais en District de l'Yonne qui est le plus haut niveau départemental. Nous rencontrons donc les meilleures équipes de l'Yonne, c'est ainsi que nous progressons. Par contre, certains déplacements sont lointains (VINNEUF, SENS, AVALLON en autres). Ces équipes sont également encore qualifiées en Coupe de l'Yonne.

Ainsi depuis fin novembre, les championnats proprement dits ont démarré par matchs aller et retour.

Les moins de 18 ANS sont 3^{ème} sur 9 (avec 1 match de retard) donc potentiellement premiers.

Les moins de 15 ANS A sont 1^{er} sur 9.

Les moins de 15 ANS B sont 9 ème sur 10 dans une division inférieure. Il s'agit d'une équipe un peu plus faible engagée à mi-saison pour permettre à tous les jeunes de jouer le dimanche..

Les moins de 13 ANS sont 3 ème sur 8.

Les Benjamins A sont 1^{er} sur 8 en Promotion et qualifiés en Coupe de l'Yonne.

Les Benjamins B sont 6 ème sur 8 en Promotion . Cette équipe a également été créée pour que l'ensemble des licenciés de cette catégorie joue le samedi.

Les Poussins et les Débutants n'évoluent pas dans une formule de type championnat mais participent à des rencontres formule ' plateau '. Les résultats sont bons.

Au vu du nombre d'équipes de JEUNES, nous sommes, bien sûr, toujours à la recherche de bonnes volontés pour les encadrer aussi bien à l'entraînement qu'en match.
Nous ne sommes jamais assez de Dirigeants.

Pour ce qui est du bilan extra sportif, nous avons organisé un LOTO le samedi 18 octobre et une soirée BEAUJOLAIS le vendredi 21 novembre qui ont connu du succès, mais nous invitons tout le monde à participer plus massivement à nos manifestations.

Désormais toutes les informations sur la vie du club sont diffusées sur notre blog à l'adresse suivante : www.asserein89.blogspot.com

Le Secrétaire,

Bibliothèque

de Ligny-le-Châtel

Écho ! concernant la bibliothèque municipale, ne pas perdre patience, le nouveau local sera terminé en 2009.

Une bibliothèque est l'ouverture du savoir pour tous, petits et grands, c'est un coin de rencontres et d'échanges pour toutes les générations.

La lecture doit être conservée car c'est en sorte un moment de s'évader tout en apprenant.

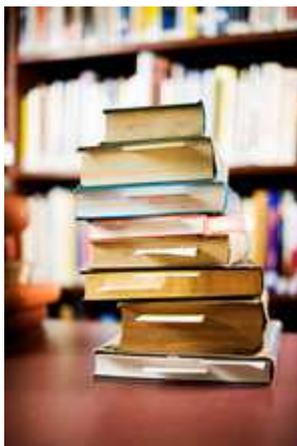
Quel plaisir d'ouvrir un livre et de découvrir page par page son histoire, parfois un peu de la nôtre ou de nos ancêtres, rien qu'en prenant le temps de lire quelques pages et cela va mieux.

Je vous souhaite une bonne et heureuse Année 2009 pour vous-même et votre famille.

Je remercie toutes les personnes du Canton et même de Chablis, ayant fait don de livres (une grande réserve de livres, en attente d'être exploitée faute de place).

A bientôt de vous rencontrer.

Horaires d'ouverture : *tous les Mercredi après midi de 14h00 à 16h30
et les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} Samedi matin de 10h00 à 11h30*



*La responsable,
M^{me} Jacqueline SCAPOL.*

Comité de jumelage : Ligny le Châtel / Riol

Bonjour à tous. Je voudrais commencer par remercier les rédacteurs du bulletin municipal qui permettent aux Associations de vous présenter leurs activités.

Ligny le Châtel et Riol (Allemagne) sont jumelés depuis 17 ans. Chaque année les Linéens sont allés à Riol ou ont reçu leurs amis (fête des vins, carnaval, visites, St Vincent, Ballades en bateau, etc..). Ces rencontres furent chaque fois un succès grâce au travail des adhérents et je les en remercie vivement.

La dernière visite des Riolais date du mois de Mai 2008. Au programme : concert dans l'église de Ligny, sortie en boîte de nuit pour les plus jeunes, randonnée dans les vignes, machon et barbecue.

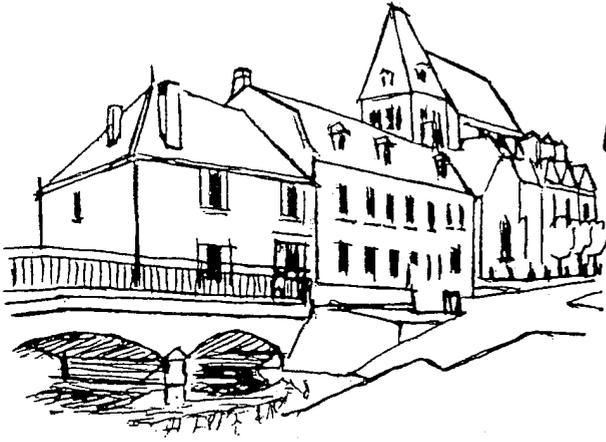
En 2009, c'est notre tour, à nous Linéens, de nous rendre à Riol. Le programme et la date ne sont pas encore arrêtés mais vous en serez tenus informés. J'espère que vous serez nombreux à participer à ce week-end en Allemagne.

L'adresse mail jumelage-lignylechatel-riol@orange.fr est à votre disposition pour vous inscrire ou pour nous faire part de vos questions ou remarques.

Dans l'attente de partager de bons moments avec vous, toute l'équipe du comité de Jumelage se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009.

A bientôt

Pierre Jovignot



LES AMIS DU PATRIMOINE DE LIGNY-LE-CHATEL

L'association des Amis du Patrimoine de LIGNY-LE-CHÂTEL, fondée le 1^{er} juillet 1982 fut, comme ses statuts le stipulent, instituée pour "la protection des immeubles, des monuments et des lieux dépendant de la Commune, ainsi que des usages et des coutumes qui y sont attachés.

Nos membres s'intéressent à l'histoire, à la conservation ou la restauration des témoins du passé que sont ; les monuments, les vestiges de la ville ancienne, et les constructions telles que l'église, les anciens puits et lavoirs du moyen âge, ceux plus récents, les abords de l'église et du bief, les croix érigées aux anciennes portes de la ville et le long des chemins.

Les bâtiments en propriétés privées échappent à notre contrôle et à celui de la municipalité.

Nous collaborons avec cette dernière pour les projets concernant le patrimoine, par nos suggestions et financements éventuels.

Nous avons noué des contacts avec certains archéologues et continuons cette démarche à l'occasion des fouilles qui viennent d'être opérées sur le site de la déviation.

Nous espérons obtenir tous renseignements sur la transformation de la localité au cours du temps correspondant aux narrations historiques de deux millénaires.

Dans ces dernières années, les prises de vues aériennes faites par les archéologues ont révélé l'occupation de notre territoire à l'époque du néolithique, soit environ entre 5 000 et 2 500 ans avant J.C.

Les fouilles récemment opérées nous fournissent depuis des renseignements très intéressants sur la période du premier millénaire antérieure à la construction du "château"

Celui-ci était, suivant son étymologie un "castrum", bâtiment fortifié en vue de défense militaire, sur notre localité frontalière, et non un château résidence comme on les construisit plus tard.

Les usages et coutumes anciens ayant disparu avec le modernisme de notre époque, d'autres associations patronnent les fêtes et manifestations diverses, sportives ou musicales autres que la fête relative au vignoble de Chablis, la Saint Vincent tournante.

En ce qui concerne des visites guidées, soit de l'église ou de la localité, nous projetons le renouvellement de bénévoles instruits à cet effet. Nous aurions aimé voir se réaliser une exposition permanente des sites et choses anciennes relatives à Ligny, projet en suspens qui comporte deux volets : le local à disposition d'une part, et d'autre part la confection ou l'obtention de dessins, reproductions, photos, maquettes des constructions existantes ou ayant existé ; reconstitution des lavoirs, château, fortifications, etc..

Nous avons, avant l'an 2 000 noué des contacts avec d'une part, Monsieur Jean-Paul DELOR, spécialiste dans le repérage archéologique des sites par photographies aériennes, et d'autre part les Services Archéologiques de Bourgogne, la DRAC de DIJON, pour que soient pratiquées avant début de travaux, les opérations de sauvegarde du site de la nécropole mérovingienne, au lieu de la future déviation de la route départementale 91.

En plus des nombreux vestiges que cette nécropole a livrés, nous avons obtenu des renseignements précieux sur l'ancienneté de notre localité, qui corroborent ceux relatés précédemment dans son histoire remontant à plusieurs millénaires jusqu'au Néolithique, et combien antérieure à la construction du "château".

Nous acceptons tous nouveaux adhérents au sein de notre association.

Renseignements : siège social : Mairie de LIGNY-LE-CHÂTEL 89144,
Président : M. Jean-Pierre CAUSSARD Téléphone 03.86.47.50.88

A . A . P . P . M . A

" LA VANDOISE "

PONTIGNY – HÉRY – LIGNY LE CHÂTEL – SEIGNELAY

Amis Pêcheurs

Pensez à acheter votre nouveau permis chez les dépositaires de « La Vandoise »

A savoir : L'Hôtel du Commerce à Seignelay
Le Bar St Vincent à Pontigny
L'Office du Tourisme à Pontigny
Le Bar Le Linéen à Ligny Le Châtel
Boulangerie Aux Délices d'Héry (8, grande rue) à Héry
Café Au Bon Coin (1, rue Bruyères) à Vergigny

Ce permis permet de pêcher dans de nombreux cours d'eau de

- 2^{ème} catégorie du domaine public
- 2^{ème} catégorie du domaine privé
- 1^{ère} catégorie du domaine privé
- plan d'eau du domaine privé, etc....

Pour plus d'informations, demander ' le guide de pêche dans l'Yonne 2009 ' à votre dépositaire cité ci-dessus.

La cotisation AAPPMA permet les alevinages sur le parcours situé entre le pont de la route RD84 à Hauterive et le Moulin des Fées, entre Ligny le Châtel et Maligny.

Tarifs des permis (AAPPMA réciprocaires) - Pour l 'année civile -

Permis « Majeur » 71,50 €
Permis « Mineur » 16,00 €
Carte « Découverte femme » 15 €
Carte « Découverte – 12 ans » 5 €

Carte journalière : 10 €
Carte vacances : 30 €

Dates des ouvertures et fermetures 2009

TRUITE : du 14 Mars au 20 Septembre inclus

BROCHET / SANDRE : du 1^{er} Janvier au 25 Janvier inclus
Et du 09 Mai au 31 Décembre inclus

ANGUILLE : du 1^{er} Janvier au 28 Février inclus
Et du 30 Mai au 31 Décembre inclus

Nous vous souhaitons une bonne saison et de nombreuses prises

Le Bureau de la Vandoise

Informations diverses

Jours et heures d'ouverture de la Mairie

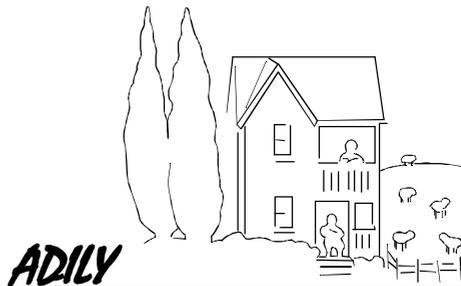
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
(de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00)

Samedi matin
(de 9h00 à 12h00)

Fermée le jeudi après-midi

Permanence du Maire

Madame le Maire reçoit en Mairie :
sur rendez-vous : au 03.86.47.41.20



L'ADIL de l'Yonne assure des permanences dans tous les chefs lieux de cantons du département. Le conseiller sera présent à la Mairie le :

20 février, 17 avril, 19 juin,
16 octobre, 18 décembre 2009.

Démarches administratives

➤ Passeports et Cartes Nationales d'identité

Modification du régime fiscal applicable aux passeports et aux cartes nationales d'identité :

- 88€ pour une personne majeure (passeport)
- 44€ pour une personne mineure de 15 ans et plus (passeport)
- 19€ pour une personne mineure de moins de 15 ans (passeport)

* délais pour l'obtention d'un passeport :

1 mois

Pour les cartes nationales d'identité, leur délivrance est en principe gratuite.

Toutefois, quel qu'en soit le motif, le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25€ lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la Mairie.

Cette nouvelle disposition s'applique pour les demandes déposées depuis le 01 janvier 2009.

L'assistante sociale

Madame ASTESANO Angélique, Assistante Sociale de notre secteur, assure une permanence à la Mairie de Ligny le Châtel tous les **2, 3, 4 et 5^{ème} mardi** de chaque mois.

Prendre rendez-vous en téléphonant au :
03.86.49.58.00.

Sécurité Sociale

Permanence tous les mardis après-midi de :
14h45 à 16h00

CALENDRIER DES FÊTES DE LIGNY-LE-CHÂTEL

Année 2009

Vendredi 16 janvier	Vœux du Maire - Sdf Ligny
Samedi 24 janvier	Soirée Théâtre (Caribou) – Sdf Ligny
Samedi 31 janvier	Galette des Rois "ASS Foot" (Sdf Ligny)
Samedi 14 février	Soirée Potée "A.D.M.R." (Sdf Ligny)
Dimanche 08 mars	Loto "Comité des Fêtes" (Sdf Ligny)
Samedi 04 avril	Repas ASS/Foot – (Sdf Ligny)
Dimanche 26 avril	Randonnée pédestre "Comité des Fêtes"
Dimanche 03 mai	Vide greniers du Comité des Fêtes
Samedi 09 mai	A.G. "La chasse sous terre" (Sdf Ligny)
Samedi 16 mai	A.G. + repas des Anciens Élèves (Sdf Ligny)
Dimanche 24 mai	Randonnée pédestre "Tonics Girls"
Samedi 13 juin	Jeux ASS/Foot – Stade de foot
Dimanche 14 juin	Kermesse des Ecoles (Ligny)
samedi 20 juin	Fête Champêtre du Comité des Fêtes (Noue-Marrou)
Dimanche 05 juillet de Ligny"	Randonnée pédestre "Les Amis du Patrim.
Lundi 13 juillet Sdf	Feu d'artifice + bal gratuit (Noue-Marrou) ou
Du 15 au 16 août	Fête Foraine à la Noue-Marrou
Septembre	Néant
Octobre	Néant
Dimanche 08 novembre	Foire aux vêtements et aux jouets du Comité des Fêtes (Sdf Ligny)
Dimanche 15 novembre	Exposition Travaux du Club de l'Amitié (Sdf Ligny)
Dimanche 20 décembre	Chars de Noël du Comité des Fêtes

Numéros de téléphone pratique

<i>Docteur Dominique COMTE</i>	☎ : 03.86.47.53.26
<i>Docteur Vincent CAMUSAT</i>	☎ : 03.86.47.48.19
<i>Monsieur Sébastien GILLON (Infirmier)</i>	☎ : 03.86.98.00.67
<i>Monsieur Jean-Louis DE BOVÉE, Kinésithérapeute</i>	☎ : 03.86.47.44.30
<i>Pharmacie DU SEREIN</i>	☎ : 03.86.47.40.21
<i>POMPIERS</i>	☎ : 18
<i>GENDARMERIE</i>	☎ : 17
<i>SOINS URGENTS</i>	☎ : 15
<i>PERCEPTION de Chablis</i>	☎ : 03.86.42.10.93
<i>S.I.V.U. du Moulin des Fées (Service des Eaux)</i>	☎ : 03.86.47.52.07
<i>C.C.V.S. (Communauté de Communes)</i>	☎ : 03.86.47.52.07
<i>S.I.E.R.N. du Serein (Syndicat d'Électrification)</i>	☎ : 03.86.47.46.99
<i>Bureau de Poste</i>	☎ : 03.86.47.46.78
<i>Maison de retraite</i>	☎ : 03.86.49.84.00
<i>A.D.M.R. (Aides ménagères)</i>	☎ : 03.86.98.03.74
<i>Monsieur Jean POTEL</i>	☎ : 03.86.47.42.33
<i>SIADPA (soins infirmiers) à Pontigny</i>	☎ : 03.86.47.55.12
<i>M. Le Curé (Roger FIRA)</i>	☎ : 03.86.47.44.95
<i>MAIRIE</i>	☎ : 03.86.47.41.20
<i>École Primaire de Ligny</i>	☎ : 03.86.47.44.33
<i>École Primaire de Lordonnois</i>	☎ : 03.86.47.47.55
<i>École Maternelle</i>	☎ : 03.86.47.51.78
<i>École Primaire de Varennes</i>	☎ : 03.86.47.48.87
<i>Restaurant Scolaire</i>	☎ : 03.86.47.54.82